

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

COMMIS DE CUISINE

Enseignement secondaire inférieur

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 02 mai 2005.

COMMIS DE CUISINE

I - CHAMP D'ACTIVITE

Le commis de cuisine¹ exécute des tâches préalables à la préparation de mets et réalise, en particulier ou en équipe, des préparations (chaudes, froides ou desserts) sous les ordres du responsable (chef de partie ou cuisinier).

II - TÂCHES

Sous la surveillance d'un responsable et en se conformant aux horaires particuliers et aux règles en vigueur (sécurité, hygiène, ergonomie et législation) ainsi qu'aux directives relatives à l'aménagement de l'espace et des différents plans de travail, le commis de cuisine exécute les tâches suivantes :

- ◆ participer aux opérations de réception, de contrôle et de stockage des matières premières et auxiliaires ;
- ◆ rassembler les matières premières et auxiliaires nécessaires à la production ;
- ◆ identifier et utiliser correctement le matériel et l'outillage en fonction de tâches à exécuter ;
- ◆ aider à la mise en place des aliments (nettoyer, laver, éplucher, couper, hacher, cuire,...) ;
- ◆ préparer les garnitures, les sauces de base, les potages,... ;
- ◆ aider le responsable (chef de partie ou cuisinier) dans les préparations et dans l'envoi, y compris dans le service du communal ;
- ◆ assurer la conservation des denrées alimentaires ;
- ◆ nettoyer le matériel, l'outillage et les plans de travail ;
- ◆ participer à la remise en ordre de la cuisine et au réapprovisionnement des frigos ;
- ◆ participer à la maintenance et à la désinfection des équipements et des locaux de travail ;
- ◆ collaborer avec les autres membres du personnel.

III – DEBOUCHES

Le commis de cuisine peut exercer son activité dans tout type de restaurant.

¹ Le masculin est utilisé à titre épïcène